



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement tenue le mercredi 12 avril 2017 à 18 h 30,
à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau

Présences :

Parents :

- Marie-Ève Imbeault
- Karine Lapointe
- Marie-Christine Lapointe
- Mélanie Lapointe
- Chantal Pelletier
- Rébecca Savard
- Marie-Noël Thibault
- Nancy Turcotte

Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay

Personnel de soutien :

- Julie Thibeault

Représentants des élèves :

- Vincent Couturier
- Marie Fillion (remplacée par Florence Caron)

Assistant à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur

Enseignants

- Claudine Brassard
- Simon Fortin
- Marie-Josée Lapointe
- Éric Maltais
- Jocelyne Néron
- Michel Vignola

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par Jean-François Giroux à 18 h 40.

Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 16-17-042

CONSIDÉRANT que monsieur le directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 12 avril 2017 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Vincent Couturier, et résolu :



QUE soit adopté l'ordre du jour avec les modifications et les ajouts suivants :

Point 7 (Normes et modalités) : inscrire consultation au lieu d'approbation ;

Ajouts des points suivants :

- 4.3 Assemblée générale des élèves ;
- 11.2.10 Port des chandails à l'effigie des équipes sportives ;
- 11.2.11 Amendement au procès-verbal (grille-matières) ;
- 16.1 Suivi de la grille-matières 2017-2018 ;
- 16.2 Proposition d'activités pour le 12 mai 2017 ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 21 mars 2017

CÉ 16-17-043

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandé par monsieur Jean-François Giroux.

IL EST PROPOSÉ par madame Karine Lapointe et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 21 mars 2017 soit adopté tel que présenté.

4. Suivi au procès-verbal du 21 mars 2017 ;

4.1. Photomaton ;

Cette activité de sensibilisation de la Société canadienne du cancer s'est bien déroulée et a été appréciée autant chez les élèves que chez les membres du personnel de l'école. La direction souhaite que cette activité se répète aux 2 ans.

4.2. « Kenya Crashed School » (10.2.9);

Organisée par monsieur Philippe Paradis, stagiaire jumelé à monsieur Jérôme Tremblay, cette première édition de la course « Kenya Crashed School » a réuni 36 participants. Les fonds amassés ont été remis au Projet Kenya.

4.3. Assemblée générale des élèves (point 6.2) ;

La direction renseigne les membres que l'assemblée générale des élèves est prévue au calendrier et se tiendra sous peu.

5. Périodes de questions du public

Aucun public.



6. Budget et souper annuel du conseil d'établissement

Le souper annuel du conseil d'établissement aura lieu lors de la prochaine séance. La direction demande aux membres de réfléchir sur la façon de répartir le montant du budget du C.É. qui restera en fin d'année une fois toutes les dépenses imputées. Des suggestions sont proposées, entre autres de contribuer au fonds d'aide aux élèves et au Gala de l'Excellence. La décision sera prise lors de la prochaine séance.

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Pelletier de déplacer la date de la prochaine séance.

Le mardi 16 mai 2017 à 17 h est accepté à l'unanimité pour la tenue de ladite rencontre.

Afin d'informer les membres absents, un message par courrier électronique sera envoyé par la secrétaire d'école à tous les membres.

7. Normes et modalités 2017-2018 (consultation) ;

Le document n'étant pas finalisé, la consultation à ce sujet sera effectuée lors de la prochaine séance.

8. Convention de gestion et de réussite 2017-2018 (information) ;

Dans le cadre du projet de loi 105 modifiant la Loi sur l'instruction publique (LIP), des changements sont apportés quant aux documents d'encadrement légaux que doivent fournir les écoles et les commissions scolaires. Un seul document regroupera à la fois la convention de gestion de réussite et le projet éducatif.

9. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2017-2018 (approbation) ;

CÉ 16-17-044

Monsieur Jean-François Giroux fait une lecture détaillée du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année scolaire 2017-2018. Des corrections sont apportées à certains passages afin d'en améliorer la compréhension et d'en préciser le message. Il est également demandé d'ajouter les coordonnées du Protecteur de l'élève audit document.

CONSIDÉRANT les impératifs de la Loi sur l'instruction publique et de la Loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école;

CONSIDÉRANT que la loi oblige les établissements d'enseignement public à adopter et à mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence;

CONSIDÉRANT que la direction d'école a proposé un plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui tient compte des exigences prévues dans la loi;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nancy Turcotte, appuyé par Rébecca Savard, il est résolu à l'unanimité:

DE MANDATER monsieur le directeur d'apporter les changements proposés à ce document et d'y ajouter les coordonnées du protecteur de l'élève.

D'APPROUVER le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2017-2018 de l'École secondaire du Plateau, tel que proposé, dont une copie sera annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. Session d'examens de juin (approbation)

CÉ 16-17-045

La session d'examens de juin pour tous les niveaux, incluant les élèves de 5^e secondaire, se déroulera du mercredi 14 juin au mardi 20 juin 2017, en avant-midi seulement. Le 21 juin servira aux reprises d'examens école. Les élèves quitteront l'école pour le retour à la maison en début d'après-midi. Il est proposé qu'une période de temps d'étude soit allouée avant les examens.

Afin de se pencher davantage sur la structure et l'organisation de l'horaire des examens, un membre du personnel enseignant demande qu'un comité de travail soit formé à cet effet.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mélanie Lapointe d'approuver la session d'examens de juin 2017-2018 telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. Sujets d'informations :

11.1. Présidence ;

Aucun sujet.

11.2. Direction ;

11.2.1. Retour sur les frais de retard à la bibliothèque ;

La direction informe les membres que les frais de retard à la bibliothèque pourront être retirés aux élèves s'ils retournent leurs livres immédiatement après le congé des Fêtes ou après la relâche scolaire.

11.2.2. 5 km du Plateau (31 mai) ;

Le 31 mai 2017, en après-midi, se tiendra le 5 km du Plateau. Il sera précédé d'un gel d'horaire en mathématiques.



- 11.2.3. Sortie à Ottawa pour les élèves de l'Harmonie (6, 7 et 8 avril) ;**
Cette sortie s'est bien déroulée et les élèves ont réalisé une belle performance lors du concours de musique auquel ils ont participé.
- 11.2.4. Dream teacher (27 et 28 avril)**
Cette année, davantage de numéros constitués d'élèves et d'enseignants seront présentés.
- 11.2.5. Concert annuel de l'Harmonie (19 mai)**
La direction informe les membres que l'Harmonie donnera son spectacle annuel le 19 mai 2017, à 19 h, à l'auditorium.
- 11.2.6. Trioomph (2 juin)**
Une nouveauté cette année : les élèves méritants, dans le cadre de cet évènement, auront la chance de vivre un vol en hélicoptère d'une durée de 15 minutes (40 km) par la compagnie Héli-Charlevoix.
- 11.2.7. Collation des grades (8 juin)**
Le directeur informe les membres de la date à laquelle se tiendra cette activité.
- 11.2.8. Bal des finissants (17 juin)**
Le directeur informe les membres de la date à laquelle se tiendra cette activité.
- 11.2.9. Gala Excellence (21 juin)**
Le directeur informe les membres de la date à laquelle se tiendra cette activité.
- 11.2.10. Port de chandails à l'effigie d'équipes sportives de l'ESDP**
Un sondage sera effectué auprès des membres de l'équipe-école afin de savoir s'ils approuvent ou désapprouvent le port de chandails à l'effigie d'équipes sportives de l'ESDP. Si les membres de l'équipe-école approuvent, il faudra s'entendre sur la périodicité de cette tenue (banque de journées). Cette pratique ne sera pas permise en tout temps. Une fois le sondage effectué, une décision sera prise lors d'une séance du conseil d'établissement.
- 11.2.11. Amendement au procès-verbal du 18 janvier 2017 (grille-matières)**
Le directeur soumet la problématique liée au point 10 du procès-verbal du 18 janvier dernier. Les propos rapportés et adoptés au procès-verbal portent sur un « résultat minimum de 66 % et plus au sommaire en français » pour qu'un élève puisse accéder à la concentration. La direction mentionne qu'il s'agissait plutôt d'un « résultat de 66 % et plus au sommaire des compétences lire et écrire ». Cette nuance entraîne des changements majeurs dans le nombre d'élèves inscrits en concentration l'an prochain et rendrait probable la fermeture d'une concentration.



Après discussion, la majorité des membres avaient retenu des discussions que le sommaire de la discipline serait considéré et avaient fait leur vote en conséquence.

Aucun changement au procès-verbal n'a donc été envisagé puisqu'il reflétait la teneur des discussions à ce sujet.

12. Comité de parents

Aucun point.

13. Personnel enseignant

Un membre du personnel enseignant fait un portrait de la concentration soccer depuis ses débuts jusqu'à sa situation actuelle.

14. Personnel de soutien

Le mercredi 10 mai en après-midi, à l'aréna de Clermont, se tiendra l'activité « EnVie de conduire » pour les élèves de 5^e secondaire. Cette activité de sensibilisation à la vitesse au volant et à la conduite avec les facultés affaiblies est offerte en collaboration avec la Sûreté du Québec et les services ambulanciers.

15. Personnel professionnel

Aucun point.

16. Représentant des élèves

16.1 Suivi de la grille-matières

Le représentant des élèves fait part aux membres de son désaccord quant à la nouvelle modalité pour l'accès au profil de concentration l'an prochain, soit le minimum de 66 % en français. Il énumère les arguments en faveur d'un report dans l'application de cette mesure.

16.2 Proposition d'activité (12 mai)

CÉ 16-17-046

Dans le cadre du mois de l'activité physique, une activité sportive inter concentrations se tiendrait le vendredi 12 mai sur l'heure du dîner. Cette activité, de style olympiades, engloberait 3 activités de rapidité lors desquelles des équipes formées de 5 membres de concentrations différentes s'affronteraient. Lors de cette journée, les élèves auraient la possibilité de venir à l'école vêtus de leurs chandails de concentration.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Vincent Couturier la tenue de cette activité et le port lors de cette journée de chandails à l'effigie d'équipes sportives de l'école.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. Correspondance à l'intention du C.É.

Aucune correspondance.

18. Sujets divers

Aucun sujet.

19. Période de questions du public

Aucun public.

20. Levée de la séance à 21 h 15.

CÉ 16-17-047

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par madame Florence Caron et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Chantal Pelletier
Présidente

Jean-François Giroux
Directeur

